

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dimanche 8 décembre 2019



Opération
« LES JOUJOUX
DU CŒUR » !



La Brocante « Vide ta Chambre »

Tu as entre 7 et 17 ans, c'est le moment de faire le tri dans tes jouets et tes jeux...

*Dans la salle polyvalente,
nous mettons des tables et des chaises à disposition !*

REGLEMENT INTERIEUR

L'association AJC organisent une brocante pour les Jeunes intitulée « Vide ta chambre » dimanche 8 décembre 2019 de 10h à 16h.

- **HORAIRES D'INSTALLATION :**

Les créneaux horaires d'installation, de 9h à 10h, indiqués sur les confirmations d'inscription, ont pour but de réguler le flux des arrivants et de permettre à chacun de s'installer convenablement.

- **RESPONSABILITE :**

La participation du mineur à la brocante se fait sous l'entière responsabilité de ses parents. En aucun cas l'Association AJC n'assurera la surveillance des participants. Tous dégâts occasionnés lors de la brocante sera à la charge du participant. Chaque participant est responsable de ses objets présentés à la vente.

- **CIVISME :**

L'organisateur loue un emplacement propre. Il est donc demandé aux exposants de respecter les lieux et de nettoyer leur emplacement à l'issue de la brocante. **Les détritrus devront être enfermés dans un sac poubelle et rapportés au domicile ou à minima, être jetés dans les bennes.**

Les tables et chaises sont fournies : **Nous comptons sur vous pour nous aider à ranger les tables à la fin de l'évènement.**

Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle.

Les animaux sont interdits dans la salle.

- **SECURITE :**

Les services de sécurité du secteur, police et pompiers, seront prévenus de la manifestation et auront les informations nécessaires concernant la brocante « Vide ta Chambre ».

Par mesure de sécurité, le parking de la salle polyvalente (rue Jean François MILLET) sera uniquement réservé aux organisateurs. Un parking sera ouvert et réservé aux exposants au complexe Multisports.

- **ANNULATION :**

L'association se réserve le droit de supprimer et/ou de reporter la manifestation, ou même d'en modifier les horaires en cas de nécessité.

- **EMPLACEMENTS :**

Les exposants prendront connaissance de leurs emplacements dès leur arrivée et ceux qui ne seront pas occupés après 10h seront considérés comme disponibles et deviendront la propriété de l'organisateur. Aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué.

- **LES JOUJOUX DU CŒUR :**

Une permanence d'associations caritatives se tiendra à disposition afin d'organiser une collecte de jeux et jouets **en bon état** en faveur des enfants défavorisés et hospitalisés.

- **BUVETTE SUR PLACE :**

*Vous trouverez sur place une buvette avec possibilité de se restaurer mais uniquement **sur réservation** : menu à 6€ - Le menu comprend 1 sandwich, une canette et 1 dessert.*

CHAQUE EXPOSANT S'ENGAGE A RESPECTER CE REGLEMENT

